

RÉFORMES BLANQUER : INÉGALITÉS, AUTORITÉ ET MÉPRIS !

Réformes Blanquer : une
profonde transformation du
système éducatif

Réforme du lycée / du bac

- Une offre de formation inégale (spécialités, options)
- Une multitude de bacs locaux et une course infernale à l'évaluation sans temps d'apprentissage.
- Des choix précoces d'orientation et des parcours pré-déterminés en lien avec parcours sup pour les élèves.
- Une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement (diminution des dédoublements, emplois du temps impossibles...).

Loi Blanquer :

- un système scolaire toujours plus inégalitaire avec les EPLEI pour l'élite.
- une transformation profonde de nos métiers avec remise en cause de notre liberté d'expression et concurrence les personnels et les établissements à travers de nouvelles modalités d'évaluation du système éducatif.

Des réformes,
une même logique !

► Logique budgétaire

- Suppression des postes grâce à la réforme du lycée ;
- la casse du statut pour atteindre l'objectif de 50 000 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État.

► Logique idéologique

- Institutionnalisation d'une école inégalitaire, à deux vitesses.
- Fonction publique aux ordres, soumise à l'autorité politique.
- Remise en cause du statut, gage de l'indépendance du fonctionnaire citoyen, agent au service de l'État et non agent du pouvoir politique en place.

En définitive, destruction du modèle
social et des principes centraux de
notre démocratie.

Réforme de la Fonction
publique : une régression
sans précédent !

Remise du paritarisme

- Suppression des commissions paritaires
- Actes de gestion (carrières, mutations) ne sont plus l'objet d'une consultation équitable et impartiale
- Des agents seuls face à l'administration, sans assurance que leurs droits soient respectés

Fin du statut

- Recours accru à la contractualisation
- Des agents contractuels recrutés localement et placés sous la coupe de leurs supérieurs hiérarchiques directs
- Multiplication des pressions au risque de faire primer les intérêts privés sur l'intérêt général, en étant soumis à l'autorité politique.
- Développement du salaire au mérite
- L'autoritarisme aussi. Possibilité de mettre à pied un collègue, 3 jours sans traitement

**Agissons avant qu'il ne soit trop tard !
Tous dans l'action pour nos métiers et la Fonction publique le jeudi 27 juin !**